

# Intervention en faveur du parc de copropriétés issu de la période de la Reconstruction



## Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire - CARENE

Isabelle TANCHEREAU

Direction Habitat et Logement  
4 avenue du Commandant l'Herminier – BP 305  
44 605 SAINT-NAZAIRE Cedex  
Tel : 02 72 27 51 27  
[tanchereau@agglo-carene.fr](mailto:tanchereau@agglo-carene.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Accompagner les copropriétaires dans la gestion de leur copropriété et les inciter à entretenir et rénover le bâti.

Depuis 2016, deux appels à projet sont en cours et proposent à 40 copropriétés du centre-ville de Saint-Nazaire un accompagnement personnalisé gratuit sur plusieurs années et des primes majorées aux travaux.

### TYPE D'AIDE

Accompagnement gratuit principalement à destination des syndicats bénévoles.

Subvention/prime

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Centre-ville de Saint Nazaire.

### TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Copropriétaires

### MONTANT DE L'AIDE DE « DROIT COMMUN »

- Aide aux diagnostics préalables aux travaux : 60 % du coût de l'audit (100% si travaux réalisés)
- Aide aux travaux (réfection des parties communes) : 10 % du coût des travaux éligibles.
- Aide à l'isolation des combles et à l'isolation des planchers bas : 50 % maximum selon la situation.

### DISPOSITIF « APPEL A PROJET »

- Accompagnement gratuit jusqu'à la réalisation des travaux et à leur évaluation.
- Diagnostic global gratuit des immeubles.
- Aides majorées aux travaux de rénovation globale, thermique, acoustique, de mise en accessibilité et de requalification des espaces extérieurs privés (cours communes) :
  - o 40 % du montant HT des travaux plafonnés à 12 000 € par logement + bonus ravalement de 2000 €/logement pour le périmètre 1, 35 % du montant HT des travaux plafonnés à 12 000 € par logement pour le périmètre 2.

## **OPAH « Copropriétés en Cœur de Ville »**

- Accompagnement gratuit jusqu'à la réalisation des travaux de 20 copropriétés fragiles.
  - Diagnostic global gratuit des immeubles.
  - Majoration par la CARENE de 20%, des aides de l'Anah.
- 

## **PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS**

ANAH au titre de l'OPAH.

Fonds Investissement d'Avenir – Appel à projet Ville de Demain (Etat/ Caisse des Dépôts).

---

## **ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS**

2022 : 343 K€ (crédits votés) – 123 K€ Ingénierie / 200 K€ Travaux.